Image not found or type unknown

Canalisation commune sous terrain privé

Par **CristalSun**, le **03/11/2008** à **08:44**

Bonjour,

La canalisation d'eaux usées d'un groupe de maisons passe sous le terrain non constructible d'un voisin depuis 1983 pour se raccorder à un regard du réseau d'assainissement situé sur la voie publique.

A l'époque, la Mairie avait demandé cette autorisation de travaux verbalement par l'intermédiaire de l'un des utilisateurs de ce raccordement.

Le voisin décède en 1998 et son héritier vend ce terrain en 2007.

Quels sont les droits et obligations du nouveau propriétaire en ce qui concerne cette canalisation ?

Merci de l'attention que vous porterez à ma question.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés